



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 5012

## Texte de la question

M. Léonce Deprez soulignant l'intérêt et l'importance de la loi votée au printemps de 1997 par le Parlement créant les fonds de pension, loi dont on attend avec intérêt la publication des décrets d'application, demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie s'il est exact que le gouvernement actuel envisagerait la nomination d'un « monsieur fonds de pension » en début d'année 1998, alors même que douze millions de salariés attendent avec intérêt, voire avec impatience, la mise en oeuvre d'une loi qui a été votée par le Parlement, après des années de consultations, négociations et propositions, qui ont d'ailleurs été initiées par la publication d'un « livre blanc des retraites », à l'initiative d'un Premier ministre, proche de l'actuelle majorité.

## Texte de la réponse

Le Gouvernement considère que la création d'un mécanisme complémentaire collectif d'épargne retraite doit préserver le fonctionnement et l'équilibre des régimes par répartition. C'est dans cet esprit qu'il compte modifier profondément la loi créant les fonds d'épargne retraite et qu'un groupe de parlementaires a entamé une réflexion pour l'assister dans la mise au point d'un dispositif qui pourrait être proposé au Parlement au premier semestre 1999.

## Données clés

**Auteur :** [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5012

**Rubrique :** Retraites : généralités

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 octobre 1997, page 3495

**Réponse publiée le :** 6 juillet 1998, page 3749